

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2024

ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - (N° 613)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 107

présenté par

M. Sitzenstuhl, M. Lefèvre, Mme Le Grip, Mme Miller et M. Labaronne

TITRE

Compléter le titre par les mots :

« et de la crédibilité économique de la France ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision du titre.